

**TESSEL BRETTEVILLE**

- **Eglise**  
Parties protégées : Portail méridional  
Protection : CLMH, 23/09/1911

**THAON**

- **Ancienne église**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, liste de 1840
- **Cimetière désaffecté avec son if**  
Parties protégées : L'ensemble du cimetière, y compris son if  
Protection : SC, 27/07/1938
- **Vallon dans lequel s'élève la vieille église**  
Parties protégées : Voir cadastre  
Protection : SC, 03/11/1938  
Cadastre : - *Commune de Thaon* : Section A1, parcelles 70 à 77, 79 à 87, 91 à 93, 97  
- *Commune de Basly* : Section B3, parcelles 683 à 686  
Observation : Concerne également la commune de Basly
- **Château**  
Parties protégées : Façades et toitures, escalier avec sa rampe en fer forgé ; petit salon avec son décor de l'aile Louis XV au premier étage.  
Protection : ISMH, 27/07/1978
- **Site du château**  
Parties protégées : Château et parc (pelouses, avenues, miroir d'eau et masses boisées qui les entourent)  
Protection : SC, 21/10/1943  
Cadastre : Section A1, parcelles 98, 103, 107 à 111, 113 à 120, 122 à 131
- **Territoire partiel de la commune**  
Voir site de la **Vallée de la Sculles, de la Thue et de la Mue**

**THEIL EN AUGE**

- **Totalité de la commune**  
Voir site de la Côte de Grâce

**THIEVILLE**

- **Eglise**  
Parties protégées : Clocher et façade occidentale  
Protection : CLMH, 22/10/1913
- **Manoir du 15<sup>ème</sup>**  
Parties protégées : Bâtiment principal et tourelle d'escalier  
Protection : ISMH, 20/05/1927

**THURY HARCOURT**

- **Eglise**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 25/01/1929
- **Château d'Harcourt**  
Parties protégées : Bâtiment principal ; les deux pavillons d'entrée ; chapelle ; douves et cour d'honneur  
Protection : ISMH, 21/06/1927 et 19/11/1963

**TIERCEVILLE**

- **Eglise**  
Parties protégées : Petit portail sud  
Protection : ISMH, 13/04/1933
- **Territoire partiel de la commune**  
Voir site de la Vallée de la Seulles, de la Thue et de la Mue

**TILLY SUR SEULLES**

- **Eglise**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 24/01/1927
- **Chapelle Notre-Dame du Val**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, 11/09/1963
- **Pont de Juvigny**  
Parties protégées : le pont  
Protection : ISMH, 19/09/2006

**TORDOUET**

- **Eglise**  
Parties protégées : Clocher  
Protection : CLMH, 14/04/1909
- **Ancien manoir**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 18/06/1927

**TORTEVAL QUESNAY**

- **La Baronnie**  
Parties protégées : Porte d'entrée  
Protection : ISMH, 03/11/1927

**TORTISAMBERT**

- **Manoir de la Varinière**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice  
Protection : ISMH, 06/05/2004  
Cadastre : Section B, parcelle 297  
Propriété : Privé

**TOUQUES**

- **Ancienne église Saint-Pierre**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, liste de 1840
- **Eglise Saint-Thomas**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 17/07/1926
- **Manoir de Méautry**  
Parties protégées : Manoir, portail d'entrée, façades et toitures des bâtiments attenants au manoir  
Protection : ISMH, 06/06/1933 et 27/10/1948
- **Manoir au 46 rue Louvel et Brière**  
Parties protégées : (A) Façades et toitures (parcelle 145) (B) Façades et toitures (parcelle 141)  
Protection : (A) ISMH, 28/06/1967 (B) ISMH, 13/02/1975  
Cadastre : (A) Section AN, parcelle 145 (B) Section AN, parcelle 141  
Propriété : Privés
- **Ancien hôtel de l'Amirauté**  
Parties protégées : Façades et toitures ; grande cheminée de la salle du rez-de-chaussée  
Protection : ISMH, 01/12/1969  
Cadastre : Rue Louvel et Brière

## TOUR EN BESSIN

### ➤ Eglise

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, liste de 1840

### ➤ Château de Vaulaville

Parties protégées : (A) Façades et toitures du château ; chapelle (B) Perspectives d'entrée, façades et toitures des communs ; pièces suivantes du château avec leur décor de boiseries ; grand salon, chambre de l'évêque et petit salon ; les quatre piliers des deux porches du jardin ; douves et terrain entouré par les douves.

Protection : (A) CLMH, 03/02/1971 (B) ISMH, 03/02/1971

### ➤ Château

Parties protégées : Façades et toitures du château ; salon avec boiseries ; allée du parc dans l'axe du château

Protection : ISMH, 31/08/1967

## TOURGEVILLE

### ➤ Manoir de Glatigny

Parties protégées : (A) Le manoir proprement dit (B) Communs du manoir : façades et toitures de l'étable, de la bergerie, du fruitier et du pressoir ; mécanismes du pressoir

Protection : (A) CLMH, 21/01/1929 (B) ISMH, 16/12/1974

### ➤ Manoir de la Poterie

Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 27/05/1975

### ➤ Manoir de la Pipardière

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, 09/02/1995 modifiant le CLMH du 18/09/1923  
Cadastre : Section B, parcelle 266 au lieu dit " Pièce Goguet "

Propriétaire : Privé

Observation : Modification ayant porté sur la localisation (MH anciennement sis à Livarot)

### ➤ Chapelle du manoir de Clairefontaine

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 19/09/2005  
Cadastre : Section AD, parcelle 57  
Propriétaire : Privé

## TOURNEBU

### ➤ Château

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 21/06/1927

## TRACY-SUR-MER

### ➤ Château de la Noë

Parties protégées : (A) Salon Frémiet (B) Le logis en totalité, y compris son décor intérieur ; Façades et toitures des communs du château ; Façades et toitures des bâtiments anciens de la ferme de la " Grande Noë " ; la grange avec son porche ; la maison d'habitation ; La charretterie ; le parc tel qu'il est délimité sur le plan joint avec sauts de loup et sa douve

Protection : (A) CLMH, 20/10/1995 (B) ISMH, 11/05/1994

Cadastre : (A) Section B, parcelle 62 (B) Section B, parcelles 61 à 63

Propriétaire : Privé

### ➤ Hauteurs du " Port Winston Churchill "

Parties protégées : hauteurs situés à l'ouest du port artificiel

Protection : (A) SC, 27/10/2003 se substitue pour les parties communes au (B) SI, 12/12/1946

Cadastre : (A) Délimitation comme suit avec comme point d'origine l'angle nord-ouest de la parcelle 1 de la section A de la commune de Tracy-sur-Mer :

La limite du domaine public maritime jusqu'à l'angle ouest de la parcelle 96 ; la traversée du chemin rural dit des poissonniers ; la limite sud-est de la parcelle 913 ; les limites nord-est et sud-est de la parcelle 723 ; la limite sud-ouest des parcelles 723, 727 et 726 ; la limite sud-est de la parcelle 91 ; la limite sud-ouest des parcelles 91 à 89, 490, 83 et 82 ; la limite sud-est de la parcelle 62 ; la limite sud-ouest des parcelles 62 à 64, 488 à 485, 67, 679 et 678 ; la limite nord-ouest de la parcelle 678 ; la rive sud du chemin rural dit des Poissonniers jusqu'à la limite entre la commune de Tracy-sur-Mer et le commune de Manvieux ; La limite entre la commune de Tracy-sur-Mer et la commune

de Manvieux jusqu'au point d'origine (B) Section A, parcelles 91 à 93, 95 à 101, 117 à 122 (ancien cadastre)

Observations : Pour la partie est du site classé ainsi que pour la partie située sur le domaine public maritime, voir à Arromanches-les-Bains. Concerne également les communes de **Arromanches-les-Bains** et **Saint-Côme-de-Fresné**

**TREPREL**

➤ **Château**

Parties protégées : Les façades et les toitures du château et de l'ensemble des bâtiments du domaine et de la ferme ; les terrains

Protection : ISMH, 20/12/2013

Cadastre : Section B, parcelles 4 à 8, 12, 14, 16 à 18, 20 à 22, 284

Propriété : Privé

**TREVIÈRES**

➤ **Le moulin du Bosq ou " Beau Moulin "**

Parties protégées : Totalité de l'édifice avec son bief

Protection : CLMH, 25/03/1993 se substituant à l'ISMH, 03/09/1927

Cadastre : Section D, parcelle 49

Propriété : Privé

➤ **Eglise**

Parties protégées : Clocher

Protection : CLMH, 23/07/1909

**TROARN**

➤ **Restes de l'ancienne abbaye**

Parties protégées : Les restes, consistant en un bâtiment rectangulaire

Protection : CLMH, 30/04/1921

Observation : L'ancien portail de l'abbaye est également protégé (voir à Banneville-la-Campagne)

➤ **Manoir de la Tourpes**

Parties protégées : Façades et toitures du manoir à Bures sur Dives

Protection : ISMH, 26/12/1928

**TROUVILLE SUR MER**

➤ **Château d'Aguesseau**

Parties protégées : Façades et toitures du château ; la terrasse et son mur de soutènement

Façades et toitures des écuries ; la grande serre

Protection : ISMH, 24/02/1995

Cadastre : Section AY, parcelles 29 et 34

Propriété : Privé

➤ **Site du château d'Aguesseau et de ses abords**

Parties protégées : château d'Aguesseau et ses abords

Protection : SC, 28/02/1964

Cadastre : Section A1, parcelles 1 à 20

➤ **Ancien hôtel des Roches Noires**

Parties protégées : (A) Façades et toitures ; terrasse donnant sur la mer (B) hall d'entrée en totalité

Protection : (A) ISMH, 11/08/2000 (B) CLMH, 29/05/2001

Cadastre : Section A1, parcelle 339

Propriété : Privés

➤ **Villa Montebello**

Parties protégées : Façades et toitures ; escalier intérieur avec sa rampe en bois

Protection : ISMH, 16/07/1987

Cadastre : 64 rue du Général Leclerc

➤ **Halle aux poissons dite " Poissenerie "**

Parties protégées : La halle en totalité

Protection : ISMH, 14/09/1992

Cadastre : Boulevard Fernand Moureaux

➤ **Bureau de Poste**

Parties protégées : Façades et toitures ; La salle du public en totalité avec son agencement et son décor.

Protection : ISMH, 05/07/2010

Cadastre : Section AC, parcelle 7

Propriété : Privé

➤ **ZPPAUP de Trouville**

Voir SIG pour la délimitation de la zone protégée

Date de la protection : 23/05/1997

## URVILLE

- **Eglise**  
Parties protégées : Clocher  
Protection : ISMH, 04/10/1932
- **Manoir du XIV<sup>ème</sup>**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 02/01/1929

## USSY

- **Menhir dit “ La Pierre de Hoberie ”**  
Parties protégées : Le menhir  
Protection : CLMH, 26/10/1945
- **Menhir dit “ La Pierre du Pot ”**  
Parties protégées : Le menhir  
Protection : CLMH, 26/10/1945
- **Eglise**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, 04/09/1913

**“ VACHES NOIRES ” (SITE DES FALAISES DES)**

➤ **Falaises des “ Vaches noires ”**

- Parties protégées : Voir Cadastre  
 Protection : SC, 20/02/1995  
 Cadastre : Ensemble délimité comme suit dans le sens des aiguilles d’une montre, avec comme point d’origine, l’intersection du DPM avec la limite communale de Villers-sur-Mer et d’Auberville :
- *Sur la section A3 de la commune d’Auberville* : la limite communale au droit des parcelles 331 et 332 ; la limite sud des parcelles 332, 330, 318, 398, 397 et 396 ; la limite est de la parcelle 402 ; la limite nord de la parcelle 323 ; le franchissement et la limite sud-est du CR 2 au droit de la parcelle 521 ; les limites sud et est de la parcelle 521 ; la limite nord des parcelles 362 et 365 ; la limite communale entre Villers et Auberville ; la limite des sections A2 et A3 ; la limite est du CR 4 dit de la Cour.
  - *Sur la section A2 de la commune d’Auberville* : le franchissement et la limite nord du CR n°2, les limites est nord et ouest de la parcelle 504a, la limite sud des parcelles 143 et 142, les limites est, nord et ouest de la parcelle 571, la limite sud de la parcelle 133, le franchissement de la sente de l’Ermitage, la limite sud des parcelles 515, 116 et 115, les limites est et sud de la parcelle 522, les limites sud des parcelles 110 et 99, le franchissement du CR dit de descente à la mer, la limite nord de la parcelle 656, la limite sud de la parcelle 294, les limites est et nord de la parcelle 293.
  - *Sur la section A2 de la commune de Gonneville-sur-mer* : les limites sud et ouest de la parcelle 161, la limite est de la parcelle 159, les limites nord et ouest de la parcelle 156, les limites est, nord et ouest de la parcelle 155, la limite nord du CD 163 de Branville à Houlgate, la limite ouest des parcelles 142 et 144, limite sud de la parcelle 133, limite nord de la parcelle 135, franchissement et limite ouest du CR dit de l’Enfer, limite sud de la parcelle 213, limite est de la parcelle 218, limite nord du CD 163, limite est des parcelles 297 et 283, limite nord et ouest de la parcelle 283, limite nord et ouest de la parcelle 297, limite nord du CD 163, limite nord du CR dit du sémaphore, limite est et nord de la parcelle 236, limites nord et ouest de la parcelle 237, limite nord du chemin du sémaphore, limites est et nord de la parcelle 313, limite ouest de la parcelle 239, limite nord du chemin du sémaphore.
  - *Sur la section AH de la commune de Houlgate* : limite nord du chemin du sémaphore, limites sud et ouest de la parcelle 135.
  - *Sur le DPM* : DPM sur une profondeur de 500 mètres.

**VACOGNES NEUILLY**

➤ **Propriété “ Le Moustier ”**

- Parties protégées : Propriété délimitée par les routes de Tournay à Evrecy, d’Aunay au Locheur et le chemin de la Ruette  
 Protection : SC, 16/06/1943  
 Cadastre : Section D, parcelles 67 et 68

**VALLEES DE L'ORNE ET DE LA ROUVRE**

➤ **Site des vallées de l’Orne et de la Rouvre**

- Parties protégées : Tiers sud-ouest de la commune des Isles Bardel  
 Protection : SC, 28/09/2011  
 Observation : Concerne aussi plusieurs autres communes du département de l’Orne

**VALLEE DE LA SEULLES, DE LA THUE ET DE LA MUE**

➤ **Site de la vallée de la Seulles, de la Thue et de la Mue**

- Parties protégées : Ensemble formé par les vallées des trois rivières et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d’une montre avec comme point d’origine l’intersection de la limite communale Banville/Reviere avec la limite communale /Reviere :
- *Reviere* : *Section ZD* : la limite communale de Courseulles-sur-Mer - Reviere, le CD 170 d’Evrecy à Courseulles-sur-Mer, les limites nord et est de la parcelle 3, la limite ouest de la parcelle 21, le CD 35 de la gare d’Audrieu à Bénouville
  - Section ZE* : la limite est de la parcelle 3, le CR 6 dit “ de Beny-sur-Mer ”, la limite est de la parcelle 13, la limite communale Reviere - Beny-sur-Mer, le CVO 4 de Reviere à Caen
  - *Beny-sur-Mer* : *Section ZH* : le CR 11 de Reviere à Beny-sur-Mer, la limite est de la parcelle 31, le CR 12 dit “ impasse du Petit Val ”
  - Section C* : la limite de section ZH/C, le CVO 1 de Moulineaux à Douvres, le CR 16 dit “ de la Porte ”, la limite de section C/ZH
  - Section D* : la limite de section D/ZH, la limite de section D/ZD : la limite de section D/ZE, la limite communale Beny-sur-Mer - Basly
  - *Basly* : *Section B3* : la limite de la section B3/ZE, la limite de section B3/ZD, le CD 141 de Creully à Blainville-sur-Orne, le CD 83 d’Aunay-sur-Odon à Luc-sur-Mer
  - *Colomby-sur-Thaon* : *Section ZA* : le CD 83 d’Aunay-sur-Odon à Luc-sur-Mer

- Thaon : *Section A1* : le CD 83 d'Aunay-sur-Odon à Luc-sur-Mer, la limite de section A1/A2, le CD 170 d'Evrecy à Courseulles-sur-Mer

- Fontaine-Henry : *Section AB* : le CD 170 d'Evrecy à Courseulles-sur-Mer, la limite de section AB/AE, les limites sud-est, sud-ouest et nord-ouest de la parcelle 3

*Section ZC* : le CR 13 dit " de la voie de l'Epine ", le chemin rural dit " du Clos ", le CD 141 de Creully à Blainville-sur-Orne, la limite est de la parcelle 29, le CR 5 de Fontaine-Henry à Hamblie, la limite est de la parcelle 21, le CR 6 dit " chemin de Banville "

*Section ZA* : la limite est de la parcelle 17, la limite est de la parcelle 13, le CVO 4 de Moulineaux à Pierrepont, les limites nord-est et nord de la parcelle 23, les limites nord-est des parcelles 9 et 27, la limite nord-est de la parcelle 27,, la limite nord-est de la parcelle 26, la limite de section ZA/ZB

*Section ZB* : la limite nord-est de la parcelle 17, le chemin rural dit " de sur le Val ", la limite nord-est de la parcelle 21, la limite sud-ouest de la parcelle 105

- Reviere : *Section AC* : les limites est et nord de la parcelle 185, le CR 8 dit " de Fontaine-Henry ", le CVO 1 de Courseulles-sur-Mer à Bretteville-l'Orgueilleuse

*Section AE* : le CR 9 dit " de la Marguerite ", le CR 8 dit " de Fontaine-Henry ", la limite sud-est de la parcelle 45

- Amblie : *Section ZA* : la limite communale Amblie - Reviere

*Section ZB* : la limite communale Amblie - Reviere, le chemin rural dit " de la brèche du Clos ", le CVO 1 d'Amblie à Caen, la limite sud de la parcelle 12, le chemin rural dit " de la Cavée à Marcel ", la limite est de la parcelle 5

*Section D2* : la limite de section D2/ZC

*Section ZC* : le chemin rural dit " de Beaumont "

Lantheuil : *Section AC* : le CD 141 de Creully à Blainville-sur-Orne, la limite est de la parcelle 27, le CVO 5 de Pierrepont au haut de la côte, le CR 18 dit " de la Haie-Luiset ", la limite est de la parcelle 19, le CR 17 dit " sentier du Clos-Verger "

*Section AD* : le CR 16 de Pierrepont à Cainet, la limite communale Lantheuil - Le Fresnes-Camilly, la limite communale Lantheuil - Cully

*Section AH* : la limite communale Lantheuil - Cully

*Section AI* : la limite communale Lantheuil - Cully, la limite communale Lantheuil - Creully

- Creully : *Section ZH* : le CR 19 de Pierrepont à Esquay-sur-Seulles, la limite nord-ouest de la parcelle 21, le CD 93 de Tierceville à Bretteville l'Orgueilleuse

- Lantheuil : *Sections ZA et AH* : le CD 93 de Tierceville à Bretteville l'Orgueilleuse,

*Section AK* : le CR d'Esquay-sur-Seulles à Pierrepont, le CR 4 dit de " la Sente "

*Section AE* : la limite de section AE/AK

*Section AK* : les limites sud-est et nord-est de la parcelle 75, la limite communale Lantheuil - Amblie

- Amblie : *Section C2* : le CVO 6 de Lantheuil à Pierrepont

*Section ZC* : le CD 22 de Caen à Creully, le chemin rural dit " de la Cochette "

*Section D1* : le chemin rural dit " de la Cochette "

*Section ZC* : le chemin rural dit " de la Cochette "

*Section B* : le CVO 2 d'Amblie à Creully, le CD 35 de la gare d'Audrieu à Bénouville

*Section C1* : le CD 35 de la gare d'Audrieu à Bénouville, la limite ouest des parcelles 49 et 48, le chemin rural des carrières d'Orival à Amblie, la limite sud de la parcelle 54

- Creully : *Section ZD* : le VC1 de Colombiers-sur-Seulles à Creully, le CD 22 de Caen au CD 12, les limites sud-est et nord-est de la parcelle 19, la limite ouest de la parcelle 20, la limite nord-ouest de la parcelle 8, le CD 93 de Tierceville à Bretteville l'Orgueilleuse

- Tierceville : *Section A2* : la limite communale Tierceville - Creully, la limites est des parcelles 305, 304, 303, 302, 301 et 300, le CD 12

*Section ZB* : le CD 12

- Colombiers-sur-Seulles : *Section A1* : le CD 12, le CR 12 dit " de Crepon ", la limite de section A1/ZA

*Section ZA* : la limite nord des parcelles 30 et 31, le chemin rural dit " des carrières "

*Section B* : le CD 176 de Bayeux à La Délivrande

*Section ZB* : le CD 176 de Bayeux à La Délivrande

- Banville : *Section D* : le CD 176 de Bayeux à La Délivrande, le CVO 1

*Section ZC* : le CVO 1

*Section ZB* : le CR 12 dit " du Val ", la limite nord-ouest de la parcelle 37 jusqu'au point d'origine

Protection : SI, 19/01/1984

## VARAVILLE

### ➤ Manoir dit " Cour de la Maison "

Parties protégées : Façades et toitures

Protection : ISMH, 12/02/1976

### ➤ Haras de Varaville

Parties protégées : Maison et jardin du haras

Protection : ISMH, 27/03/2012

Cadastre : Section G, parcelles 32, 38 à 41, 43, 155, 212, 214 à 216

Propriété : Privé

**VASSY****➤ Commanderie de Courval**

Parties protégées : La chapelle en totalité avec ses peintures murales  
Protection : CLMH, 02/09/1994  
Cadastre : Section AN, parcelle 45  
Propriété : Privé

**VAUBADON****➤ Pont de Sully**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 11/04/1975  
Observation : Concerne aussi la commune de Castillon

**➤ Château de Vaubadon**

Parties protégées : Les façades et les toitures du logis ; le parc  
Protection : ISMH, 14/03/2012  
Cadastre : Section B, parcelles 82, 91 à 93, 95, 96, 98 à 100, 458, 459, 590  
Propriété : Privé

**VAUCELLES****➤ Eglise**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 21/05/1927

**➤ Château**

Parties protégées : pavillon d'entrée et ses annexes latérales  
Protection : ISMH, 15/01/1929

**VAUDRY****➤ Couvent de Blon**

Parties protégées : Ancien portail, provenant du couvent des Bénédictines de Vire  
Protection : ISMH, 22/09/1986

**VAUX SUR AURE****➤ Eglise**

Parties protégées : Chœur et clocher  
Protection : ISMH, 18/03/1927

**➤ Manoir d'Argouges**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, 27/07/1924

**VAUX SUR SEULLES****➤ Eglise**

Parties protégées : Chœur  
Protection : ISMH, 12/04/1927

**➤ Château de Vaussieux**

Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 16/07/1970

**VENDES****➤ Eglise**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 16/05/1927

**VENDEVRE****➤ Eglise de Grisy**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 19/09/1928

➤ **Croix de chemin**

Parties protégées : Croix sur la route de Venduvre à Grisy  
Protection : CLMH, 26/09/1903

➤ **Château de Venduvre**

Parties protégées : (A) Façades et toitures du château ; les cinq pièces de rez-de-chaussée à décor de boiseries, à savoir : le grand et petit salon et trois chambres (B) Façades et toitures de l'atelier de menuiserie et de l'orangerie dans le parc

Protection : (A) CLMH, 09/03/1970 (B) ISMH, 12/03/1970

➤ **La Vavasseurie au Cerf**

Parties protégées : Façades et toitures ainsi que la cheminée du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage.

Protection : ISMH, 22/02/1980

➤ **Château de Grisy**

Parties protégées : Façades et toitures et escalier principal à rampe en fer forgé du château ; façades et toitures des communs ; pièce d'eau et grand pré en avant du château

Protection : ISMH, 18/11/1953

**VER SUR MER**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Tour

Protection : CLMH, 17/03/1879

➤ **Marais et côteaux de Ver-sur-Mer et Meuvaines**

Voir description du site sur **Meuvaines**

**VERSAINVILLE**

➤ **Château de Versainville et son parc**

Parties protégées : (A) le château : façades et toitures y compris l'aile de 1912 (B) la porte à accolades de la ferme (C) Parc du château

Protection : (A) CLMH, 23/06/2008 se substituant à l' ISMH, 06/01/1930 (B) ISMH, 04/10/1932 (C) ISMH, 06/02/2008 se substituant à ISMH, 26/11/2007

Cadastre : Section D, parcelles 193, 196, 197, 199, 201, 202, 203' 204, 205, 206, 452 et 453

Propriété : Privés

➤ **Site du château de Versainville**

Parties protégées : Château et parc

Protection : SI, 23/11/1942

Cadastre : Section D, parcelles 193 à 206, 223

Propriété : Privé

**VERSON**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : CLMH, 21/05/1910

➤ **Croix dans le cimetière**

Parties protégées : La croix

Protection : ISMH, 04/10/1932

➤ **Manoir de la Fontaine**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 13/04/1933

**VEY (LE)**

➤ **Rochers de la Houille et rochers du Parc**

Voir description du site sur **Saint-Rémy sur Orne**

➤ **Territoire partiel de la commune**

Voir site de la vallée de l'Orne

**VICQUES**

➤ **Château**

Parties protégées : Chapelle et colombier : façades et toitures des communs

Protection : ISMH, 11/04/1975

## VICTOT-PONTFOL

### ➤ Château de Victot

Parties protégées : (A) Les intérieurs du château (B) Façades et toitures ; douves et miroir d'eau, sol de la cour intérieure (C) les bâtiments du haras en totalité, la chapelle en totalité, le système hydraulique des douves

Protection : (A) ISMH, 08/02/1927 (B) CLMH, 27/07/1953 (C) ISMH, 28/11/2003

### ➤ Abords du château de Victot

Parties protégées : abords du château comprenant le sol, les arbres et plantations, les douves et pièces d'eau, les immeubles bâtis (parcelles 31 à 43 de la section B du cadastre). La mesure vise également le plan d'eau de la Dorette dans la partie du cours de la rivière longeant la parcelle 31.

Protection : SC, 19/03/1943

## VIENNE EN BESSIN

### ➤ Eglise

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : CLMH, 27/12/1974

### ➤ Ancien château

Parties protégées : façades et toitures sur la cour, sur la route et sur la campagne

Protection : ISMH, 04/10/1932

## VIERVILLE SUR MER

### ➤ Eglise

Parties protégées : Le clocher

Protection : CLMH, 01/10/1913

### ➤ Manoir de Vaumicel

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 15/06/1927

### ➤ Territoire partiel de la commune

Voir site de la plage du débarquement de " **Omaha Beach** " dit site " Hillman "

## VIEUX

### ➤ Vestiges du théâtre gallo-romain

Parties protégées : (A) Vestiges contenus au lieu dit " Le Jardin Poulain " (B) Vestiges contenus au lieu dit " l'Ecole "

Protection : (A) CLMH, 21/04/1980 (B) ISMH, 06/02/1980

Cadastre : (A) Section AE, parcelle 17 (B) Section AE, parcelle 16

### ➤ Vestiges archéologiques

Parties protégées : Ensemble des vestiges contenus au lieu dit " Le Bas de Vieux "

Protection : ISMH, 27/06/1988

Cadastre : Section AH, parcelle 28

Propriété : Département

### ➤ Chapelle Saint-Jean Baptiste du Clos

Parties protégées : Le bâtiment de la chapelle en totalité, à l'exception des murs de la grange dans laquelle il est imbriquée

Protection : ISMH, 24/08/1994

Cadastre : Section AD, parcelle 58

Propriété : Privé

## VIEUX BOURG

### ➤ Totalité de la commune

Voir site du **Pays d'Auge**

## VIEUX FUME

### ➤ Château du Mesnil d'O

Parties protégées : Façades et toitures du château et de l'orangerie ; escalier avec sa rampe en fer forgé ; pièces suivantes du rez-de-chaussée avec leur décor : grand salon, bureau, salon d'Achille et boudoir

Protection : CLMH, 07/10/1975

## VIEUX PONT EN AUGE

- **Eglise**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, liste de 1862
- **Manoir du Lieu-Rocher**  
Parties protégées : Façades et toitures des communs  
Protection : ISMH, 29/09/2004  
Cadastre : Section C, parcelle 306  
Propriété : Privé

## VILLERS CANIVET

- **Ancienne abbaye**  
Parties protégées : La porterie en totalité ; l'enclos abbatial en totalité ; les murs d'enceinte, l'étang et le réseau hydraulique ; les vestiges du cloître et du puits en totalité ; les façades et toitures de la grange aux dîmes.  
Protection : ISMH, 24/03/1994  
Cadastre : Section C, parcelles 4, 7, 19, 20, 23 à 25, 29, 31, 32, 34 à 37, 75 à 78, 80 à 82, 88 à 91, 93 à 107, 110 à 114
- **Eglise et cimetière**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice avec son cimetière  
Protection : CLMH, 06/07/1946
- **Chapelle de Torp**  
Parties protégées : La chapelle en totalité et le sol de la parcelle AC 83  
Protection : ISMH, 17/06/2003  
Cadastre : Section AC, parcelles 83 et 84  
Propriétaire : Commune

## VILLERS SUR-MER

- **Château**  
Parties protégées : Les façades et les toitures du château, les boiseries de la bibliothèque, et le jardin potager  
Protection : ISMH, 28/08/2003  
Cadastre : Section B, parcelles 278  
Propriétaire : Privé
- **Eglise**  
Parties protégées : En totalité  
Protection : CLMH, 20/12/2006 se substituant à l'ISMH du 16/02/2006  
Cadastre : Section AB, parcelle 244  
Propriété : Commune
- **ZPPAUP de Villers-sur-Mer**  
Voir SIG pour la délimitation de la zone protégée  
Date de la protection : Arrêté en date du 19/06/2009

## VILLIERS LE SEC

- **Eglise**  
Parties protégées : Clocher et chœur  
Protection : CLMH, 22/10/1913
- **Manoir de XVII<sup>ème</sup>**  
Parties protégées : Entrée du manoir (au nord de l'église)  
Protection : ISMH, 15/06/1927

## VILLONS LES BUISSONS

- **Eglise**  
Parties protégées : Clocher et chœur  
Protection : ISMH, 12/04/1927

**VILLY BOCAGE**

- **Menhir de Pierrelaye**  
Parties protégées : Le menhir  
Protection : CLMH, 12/04/1951  
Cadastre : Section A (3<sup>ème</sup> feuille du cadastre), parcelle 540

**VIMONT**

- **Château**  
Parties protégées : Grilles d'entrée avec leurs piliers ainsi que la salle de billard avec son décor au rez-de-chaussée du château  
Protection : ISMH, 29/12/1978

**VIRE**

- **Cimetière municipal**  
Parties protégées : Ancien portail de l'hôtel de Ville, en totalité  
Protection : ISMH, 21/07/1987  
Cadastre : Rue Morin Laval
- **Eglise Notre-Dame**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, liste de 1862
- **Ruines du donjon**  
Parties protégées : Ensemble des ruines  
Protection : CLMH, 10/02/1913
- **Site des ruines du donjon**  
Parties protégées : (A) Esplanade du château (B) Parc Lenormand (C) Rocher des Rames  
Protection : (A), (B) et (C) SC, 16/11/1918  
Cadastre : (A) Section AH, parcelle 107 à 115 et 148 ; (B) Section AL, parcelles 2p, 3 et 4 (C)Section AK, parcelles 9, 163 à 167
- **Porte de l'Horloge**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, 12/07/1886
- **Tour aux Raisnes**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 06/08/1951
- **Tour Saint-Sauveur**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 04/08/1951
- **Ancien couvent des Ursuline (Hospice)**  
Parties protégées : Façades et toitures ; les deux escaliers jumeaux situés dans l'aile nord ; Chapelle, y compris le chœur des religieuses  
Protection : ISMH, 13/02/1975  
Cadastre : 4 rue Emile Desvaux
- **Ancien Hôtel Dieu (musée)**  
Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 13/02/1975  
Cadastre : 4 place Saint-Anne
- **Maisons au 34 et 36 rue Chaussée**  
Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 25/01/1932  
Observation : Immeuble détruit par faits de guerre, reconstruction datant de 1960 sans rapport avec la protection
- **Maison 6 rue du Neufbourg**  
Parties protégées : Façade et toiture  
Protection : ISMH, 14/12/1928  
Observation : Immeuble détruit par faits de guerre, reconstruction datant de 1960 sans rapport avec la protection

➤ **Statue de Castel**

Parties protégées : Statue à l'exclusion du socle  
Protection : ISMH, 18/08/2006  
Localisation : Place Castel  
Propriétaire : Commune

➤ **Hôtel de Ville**

Parties protégées : Façades et toitures y compris les escaliers et rampes extérieures, les circulations côté nord ; La salle du conseil avec son agencement ainsi que la salle des mariages ; Le hall et les dégagements de l'entrée est.  
Protection : ISMH, 05/07/2010  
Localisation : Section AE, parcelle 476  
Propriétaire : Commune

➤ **Vaux de Vire**

Parties protégées : Voir cadastre  
Protection : SI, 23/02/1938  
Cadastre : Section H1, parcelles 123, 124, 127, 128, 130 à 133, 389, 412, 413 et 418

**VOUILLY**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Chœur et portail septentrional de la nef  
Protection : ISMH, 18/03/1927

➤ **Château**

Parties protégées : Façades et toitures de l'orangerie et du pavillon au sud-est de celle-ci ; Pavillon de fantaisie au nord, y compris son décor intérieur de gypseries, jardins de l'orangerie  
Protection : ISMH, 05/11/1970